

CONCOURS DE LA MEILLEURE RENOVATION 2008-2009

2ème édition



Agissez pour le climat et devenez un modèle
à suivre en rénovant votre bâtiment.

Pour plus d'information :
www.lausanne.ch/concoursrenovation
concours.renovation@lausanne.ch



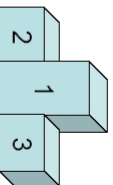
Services industriels



Récompenses

Les 3 premiers prix se montent globalement à
20'000.- francs :

1 ^{er} prix :	CHF	10'000.-
2 ^{ème} prix :	CHF	6'000.-
3 ^{ème} prix :	CHF	4'000.-



Tous les participants seront récompensés

Chaque participant au concours reçoit une participation aux coûts d'élaboration du justificatif thermique global selon la norme SIA 380/1. Elle est fixée au minimum à CHF 1'500.- et au maximum à CHF 3'000.-.



Les participants bénéficieront également d'un étiquetage Display présentant de manière simple les réductions de consommations et d'émission de CO2 obtenues après rénovations.

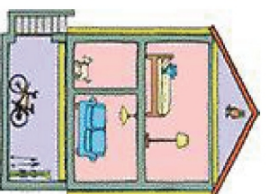


La liste des participants, leurs réalisations et les résultats du concours feront l'objet de publications dans les médias spécialisés du secteur de l'immobilier.

Critères d'évaluation



25% pour la performance de l'isolation : efficacité cible de l'enveloppe du bâtiment (norme SIA 380/1)



15% pour les installations techniques liées à la chaleur, dont :

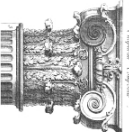
- 9%** pour la réduction attendue des émissions de CO₂
- 2%** amélioration des installations de chauffage
- 2%** amélioration des installations de stockage de la chaleur
- 2%** amélioration du système de régulation et de distribution de la chaleur

10% pour le choix des matériaux, le recours aux énergies renouvelables et l'utilisation rationnelle des énergies



30% pour l'évaluation de la conception de la rénovation, par exemple l'intégration la suppression des ponts thermiques.

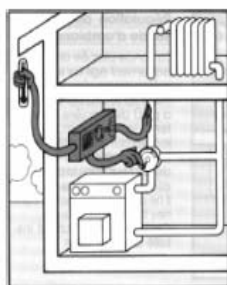
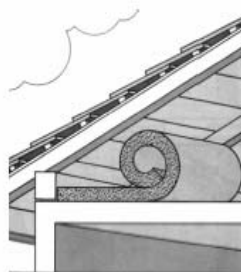
10% pour l'évaluation de la qualité architecturale de la rénovation



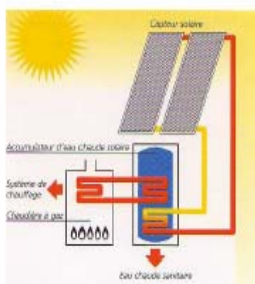
Concours de la meilleure rénovation



L'objectif du concours est d'inciter les propriétaires à étendre le périmètre de leurs travaux d'entretien afin d'améliorer l'isolation de leur bâtiment ...



... et de prendre des mesures permettant d'utiliser l'énergie plus efficacement.



Faites mieux que la loi



La loi vaudoise sur l'énergie impose des critères stricts pour les constructions neuves. Toutefois, ce sont les rénovations, même mineures, qui présentent le plus grand potentiel d'économie d'énergie.

Qui peut participer ?

- Les propriétaires ou leur représentant

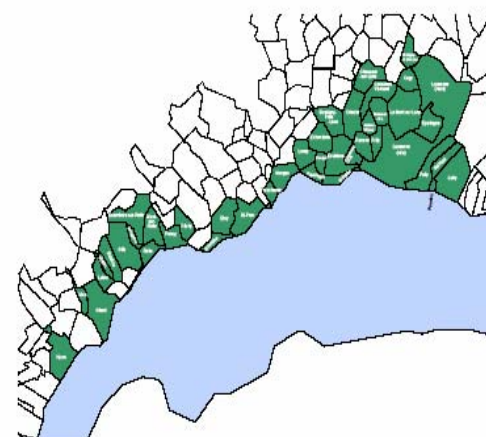


- Les rénovations de bâtiments collectifs (au minimum 4 entités d'habitation)

- Le dépôt du projet de rénovation doit être déposé entre le 1.3.2008 et le 1.2.2009



Listes des territoires admis au concours :



- Belmont-sur-Lausanne
- Bretigny-sur-Morrens
- Buchillon
- Bursins
- Bussigny-près-Lausanne
- Chavannes-près-Renens
- Cheseaux-sur-Lausanne
- Crissier
- Cugy
- Denges
- Echandens
- Ecublens
- Epalinges
- Essertines-sur-Rolle
- Etoy
- Féchy
- Gilly
- Gland
- Jouxteins-Mézery
- Lausanne
- Le Mont-sur-Lausanne
- Lonay
- Luins
- Lutry
- Mont-sur-Rolle
- Morges
- Nyon
- Paudex
- Perroy
- Prévèreges
- Prilly
- Pully
- Renens
- Rolle
- Romanel-sur-Lausanne
- Saint-Prex
- Saint-Sulpice
- Tartegnin
- Tolochenaz
- Vich
- Vinzel